



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# rapport d'activités 2024



**DREAL  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**



# Sommaire

Éditorial _____	<b>5</b>
Implantations & Organisation _____	<b>6</b>
2024 en images _____	<b>8</b>
Diversifier nos modes de transport _____	<b>10</b>
Prévenir et gérer les risques _____	<b>12</b>
Préserver notre patrimoine naturel _____	<b>14</b>
Agir pour la transition des territoires _____	<b>16</b>
La COP régional en 2024 _____	<b>18</b>
Notre DREAL _____	<b>20</b>
OS 2025 _____	<b>22</b>
Les missions des DREAL _____	<b>23</b>

## Ours

Directeur de la publication :  
Olivier DAVID  
Directeur régional DREAL BFC  
ISSN : 2608-4686

Conception : Pcom Dreal BFC\_06/25

## Version numérique

retrouvez la version  
numérique interactive  
de cette publication  
avec ce qr code



Crédits photos : couverture (gauche) Domecy-sur-Cure 89\_ Nicolas Drouhin, (droite de haut en bas) Guépier d'europe\_ Hugo Barré-Chaubet, Site Solvay 39\_ Philippe Trias, Barrage Vouglans\_ Dreal BFC, p.3 Baulme-la-Roche 21\_ Nicolas Drouhin, p.4,7,8,9\_ Dreal BFC, p.10 Voie verte\_ Eric@AdobeStock, p.11\_ Dreal BFC, p.12\_ AdobeStock, p.14 Lynx\_ Patrice Raydelet, p.15\_ Dreal BFC, p.16 Unité de méthanisation Augigaz\_ gazdajourdhui.fr, p.17 Logement collectif Marchaux\_ Dreal BFC, p.18,19,21\_ Dreal BFC, p.22\_ AdobeStock  
Illustrations : Dreal BFC / Impression : université de Franche-Comté 16 route de Gray 25030 Besançon



Service régional de l'État, **la DREAL** met en œuvre, sous l'autorité du préfet de région et des préfets de département, les politiques publiques du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche et du ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation.



Virginie PUCELLE  
directrice adjointe

Olivier DAVID  
directeur régional

Cécile BRENNE  
directrice adjointe

Thierry DELORME  
directeur adjoint

## Éditorial

### 2024, une année placée sous le signe de la planification écologique au service des territoires

**En** décembre 2023, Christophe Béchu, alors ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires lançait la démarche de planification écologique en région Bourgogne-Franche-Comté.

Copilotée par l'État et la Région, cette démarche a rythmé notre travail tout au long de l'année, nous conduisant à mobiliser nos ressources humaines, techniques et méthodologiques pour élaborer une feuille de route régionale début 2025.

Ce programme d'action embrasse ainsi toutes nos missions à travers 6 thématiques : se déplacer, se loger, se nourrir, produire, consommer, préserver.

Mené en partenariat et en concertation avec les territoires, ce grand projet constitue un fil conducteur commun dans la conduite de nos missions. Il permet d'initier une dynamique partenariale tant en interne qu'en externe et d'inscrire dans cette trajectoire les projets et dossiers que nous portons avec l'ensemble des agents de la DREAL.

Sur les 44 actions retenues, 20 sont sous notre pilotage et 5 d'entre elles font l'objet d'un objectif stratégique :

- Adaptation au changement climatique,
- Décarbonation, sobriété énergétique et hydrique dans l'industrie,
- Rénovation énergétique des logements,
- Services de mobilité rurale et urbaine,
- Territorialisation de la stratégie nationale biodiversité.

Notre ambition en 2025 est de faire vivre cette feuille de route, de la rendre opérationnelle et d'impulser des réalisations locales qui s'appuient sur les leviers à disposition pour être plus vertueux vis-à-vis du changement climatique.

Sans être exhaustif, ce rapport d'activités se veut représentatif de nos missions et modes d'intervention. Il donne un aperçu de nos réalisations mais aussi quelques repères sur notre activité.

L'équipe de direction

# Implantations

Le siège de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté est situé à Besançon, auquel est associé un site à Dijon.

L'ensemble des neuf sites d'implantations des services de la DREAL permet de couvrir un territoire régional riche avec une forte coopération entre les opérateurs, les collectivités territoriales et le tissu associatif.

Dans les divers départements, des unités interdépartementales (UiD) interviennent en matière de sécurité industrielle des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Des antennes sont également présentes pour traiter la réception des véhicules et le suivi des centres de contrôle technique.



site de Besançon  
5 voie Gisèle HALIMI

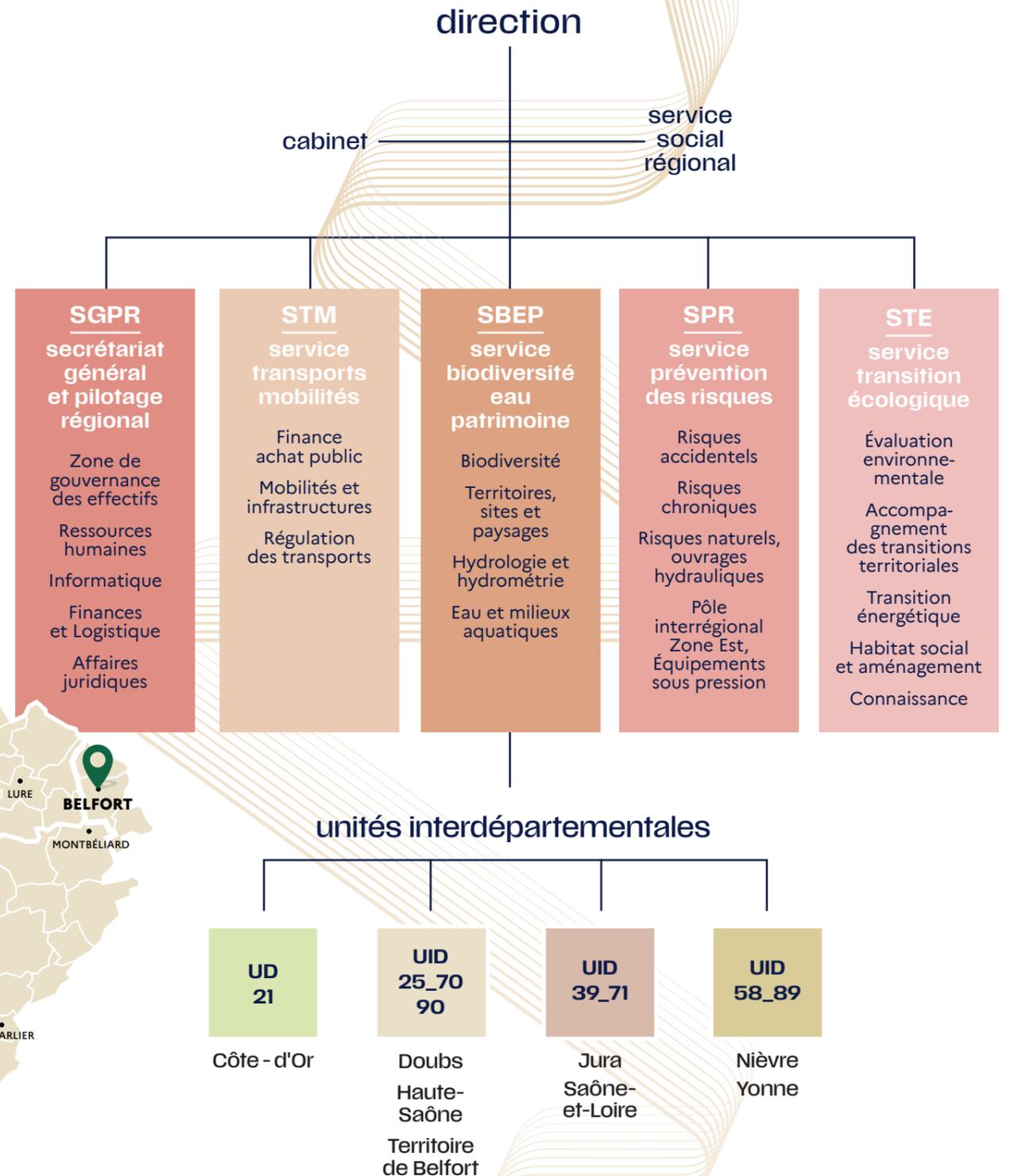


site de Dijon  
21 boulevard VOLTAIRE



Des implantations dans toute la région

# Organisation



# 2024 en images



17 janvier  
Comité régional de l'eau



24 janvier  
Séminaire Énergies renouvelables et biodiversité



janvier  
Campagne d'inspections Équipements sous pression



4 juin  
Révision de la charte du Parc naturel régional du Haut-Jura



juillet  
Séminaire consacré aux Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT)



9 août  
Signature du programme d'actions régional (PAR)-Nitrate par le préfet de région



4 mars  
Début des travaux de modernisation de la ligne historique des Horlogers



14 mars  
Forum « Métiers et transition écologique »



14 mars  
Conférence "Les constructions face aux mouvements de terrain"



août  
Journée avec le Conseil national de la protection de la nature



septembre  
Opération de contrôle des transports scolaires



octobre  
Lancement de la concertation sur la révision du schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR)



30 avril  
Tour de France de l'ANAH



avril  
Lancement du site et des ateliers thématiques de la COP



mai  
Opération de contrôles de dépôts « sauvages » de déchets



octobre  
Travaux sur la Route Centre Europe Atlantique (RCEA)



7 novembre  
Formation des commissaires enquêteurs sur la loi industrie verte



27 novembre  
Première rencontre régionale des opérateurs du pôle ministériel territoires écologie logement

# Diversifier nos modes de transports

chiffres clés

91 visites de surveillance de centres de contrôle des véhicules

33 contrôleurs ont contrôlés 5607 véhicules en bord de route

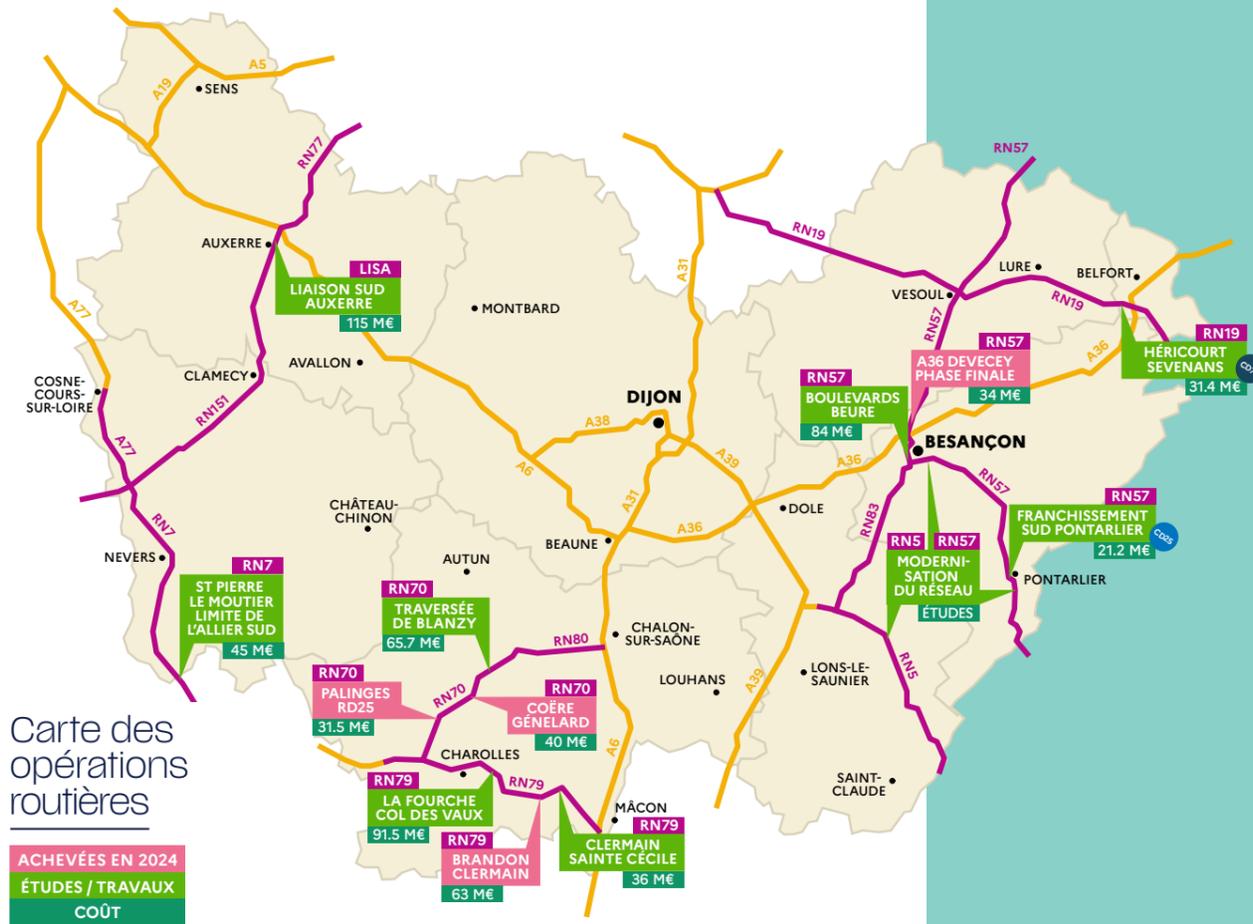
22% des véhicules contrôlés sont en infraction

179 entreprises de transports contrôlées sur leur site en BFC



## Demande de labellisation SERM

Le SERM (service express régional métropolitain) offre un service de mobilité fiable, fréquent et facile à utiliser au service des habitants de périphérie des métropoles. Son objectif est d'améliorer la desserte entre une ville centre et sa zone périurbaine en renforçant l'offre ferroviaire et en la complétant par d'autres modes, comme les transports à haut niveau de service et les réseaux cyclables. Deux dossiers de demande de labellisation SERM ont été déposés pour les territoires de Dijon et Besançon. Ces deux aires d'attraction représentent à elles deux 33% de la population régionale et 857 communes.



Carte des opérations routières

ACHÉVÉES EN 2024  
ÉTUDES / TRAVAUX  
COÛT

## Mobilité active

Le Plan Vélo, lancé en 2019 a permis le cofinancement par l'État de 62 projets cyclables en région.

En 2024, une nouvelle forme d'appel à programmes a permis de financer des maillages d'aménagements pour créer de véritables "territoires cyclables".

Les deux lauréats 2024, les agglomérations d'Auxerre et de Nevers, ont reçu une aide de l'État de 6,9 millions d'euros pour réaliser plus de 100 km d'itinéraires cyclables et favoriser ainsi le développement du vélo. La réalisation des projets s'étalera jusqu'en 2029.

# Portrait

## Natacha C.

contrôleuse des transports terrestres

STM\_ Département régulation des transports



- Peux-tu nous présenter ton métier ?

Mon métier consiste essentiellement à effectuer des contrôles, sur route et en entreprises des sociétés de transports, de marchandises comme de voyageurs. Je veille ainsi à la bonne application de la réglementation, à la sécurité routière, aux conditions de travail et à une concurrence loyale. Pour la partie administrative, je rédige des procès-verbaux et des rapports de contrôles.

- As-tu quelques chiffres sur vos activités 2024 ?

Les 33 contrôleurs dont je fais partie ont mené environ 1300 opérations de contrôle. Les deux tiers des véhicules étaient des entreprises étrangères. Un quart de l'ensemble des véhicules contrôlés étaient en infraction.

- Qu'est-ce qui te plaît le plus dans ton travail ?

La diversité des missions : essentiellement des contrôles bien sûr, mais aussi des réquisitions pour accidents, et même nos différentes tâches administratives. J'apprécie également la richesse des contacts avec des partenaires publics comme les gendarmes, les policiers, les douaniers, les inspecteurs du travail, l'URSSAF, etc. et les échanges sur le terrain avec les conducteurs et les entreprises de transports.

- Y a-t-il des contrôles qui te marquent particulièrement ?

Les opérations XXL, dites de délestage. Ce sont des opérations de grande ampleur, avec les forces de l'ordre qui dévient la circulation d'une autoroute vers une aire de repos, permettant ainsi à plusieurs services de mener des contrôles simultanément (cynophile, stupéfiants, alcoolémie, pesées, droit du travail, etc.). Ces dispositifs peuvent faire intervenir jusqu'à une centaine de personnes, avec parfois des renforts des départements limitrophes et permettent de mettre en lumière la bonne coordination entre les services.



# Prévenir & gérer les risques

chiffres clés

188 barrages hydrauliques

1133 inspections ICPE

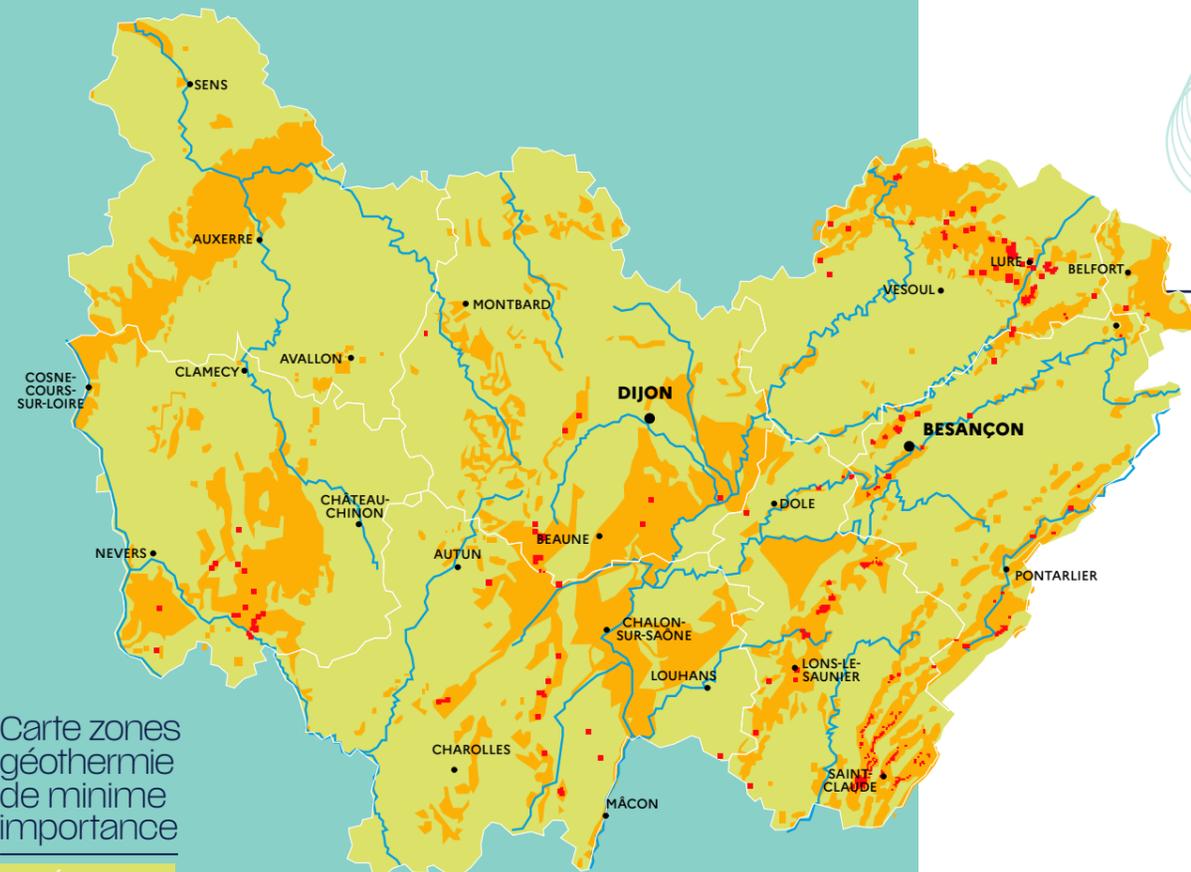
15% non conformités donnant lieu à des mises en demeure

3,2 M€ fonds prévention contre les risques naturels majeurs

## Cartographie réglementaire sur la géothermie

La région s'est dotée d'une cartographie réglementaire sur les implantations possibles de géothermie.

Cette carte permet de visualiser les secteurs où les implantations géothermiques de minime importance - ou GMI - (moins de 200 m de profondeur et moins de 500 kW de puissance thermique) peuvent bénéficier d'une procédure simplifiée avec une simple déclaration. Ainsi, grâce au travail conjoint de la DREAL, du BRGM, du CEREMA et de l'ADEME, cette cartographie permet d'orienter les projets vers les zones les plus favorables en termes d'enjeux à protéger.



Carte zones géothermie de minime importance

ÉLIGIBLE  
ÉLIGIBLE AVEC AVIS  
NON ÉLIGIBLE

## Loi industrie verte

Fin 2024, une réforme de l'autorisation environnementale a été introduite à la loi industrie verte pour réduire les délais d'instruction des projets. Une modernisation de la consultation du public permet dorénavant le recueil en parallèle des différents avis là où jusqu'à présent ces étapes étaient menées de façon successive.

La qualité des dossiers remis permettant de réduire notablement les délais de procédures, une équipe pluridisciplinaire de la DREAL s'est investie pour proposer des webinaires et sessions de formation, ainsi que des temps d'échange.

Retrouvez la présentation de la réforme et les documents utiles associés sur notre site internet.

**ZONES ÉLIGIBLES** qui ne présentent pas de dangers ou d'inconvénients graves pour l'environnement, là où les projets de géothermie sont à favoriser et simplement soumis à déclaration.  
**ZONES ÉLIGIBLES AVEC AVIS** pour lesquelles une attestation d'un expert agréé est obligatoire.  
**ZONES NON ÉLIGIBLES** en raison des dangers et inconvénients graves qu'elles présentent: un dossier d'autorisation plus élaboré est nécessaire.



## Portrait

Séverine S.

responsable du pôle déchets, entrepôts, silos et seveso

Unité départementale Côte-d'Or

Quelles actions menez-vous pour maintenir et développer votre niveau de compétence collective en matière de gestion de crise ?

Cette gestion de crise n'est pas forcément notre première préoccupation dans notre quotidien d'inspecteur ICPE mais il vaut mieux être préparé. On challenge les exploitants avec des inspections sur des situations d'urgences simulées depuis des années mais on se challenge aussi à l'UD. On s'est formé, on a écrit des procédures pour caler notre organisation et on s'exerce lors des inspections "situation d'urgence" en testant notre réponse et nos réflexes.

Comment se passe une inspection sur la thématique "crise" ?

On identifie les établissements à cibler et on imagine un scénario de situation à risque susceptible de se produire. Tous les acteurs ne sont pas nécessairement prévenus de manière à vivre les exercices en situation la plus réelle possible. Les agents de l'établissement ciblé mais également à l'UD sont mis en situation de crise afin de vérifier si l'organisation en place est efficace et adaptée. Nous activons systématiquement ce qu'on appelle la base arrière pour partager l'information en temps réel. Il nous arrive de faire ces exercices en dehors des horaires de travail habituels. Cela nous permet de tester tous les aspects du processus, parfois même très pratique comme l'accès de nuit aux bureaux de la DREAL. Cela a conduit à une modification des fiches réflexes sur le sujet à disposition des agents d'astreinte.

Y a-t-il d'autres dispositifs de professionnalisation ?

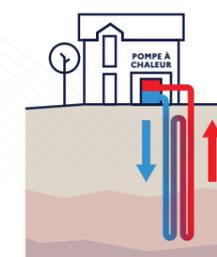
Des ateliers "gestion de crise" sont organisés de manière périodique pour les inspecteurs. Ils sont basés sur des mises en situation et des jeux de rôles permettant de prendre conscience de notre rôle et de renforcer notre capacité à réagir de manière adaptée en situation de stress. C'est aussi le bon côté de ces expériences : en dehors de leur utilité évidente de sécurisation des établissements et des process, il y a un côté ludique qui est assez plaisant. Toujours réalisés en équipe, ces ateliers sont l'occasion de resserrer les liens entre nous, de mieux se connaître à travers nos réactions. Ils nous permettent aussi de vivre ensemble des moments qui sortent de l'ordinaire. C'est source de cohésion et de solidarité.

## Qu'est-ce que la géothermie ?

La géothermie, c'est l'énergie de la Terre convertie en chaleur.

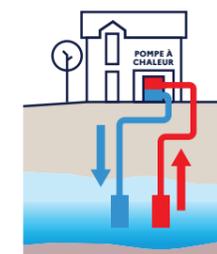
Elle récupère et exploite les calories issues du sous-sol où la température est relativement stable (autour de 10°C vers 200 m de profondeur).

Cette récupération permet alors de chauffer ou de climatiser des maisons individuelles, des immeubles, des bâtiments industriels, etc. Son développement constitue un levier important de décarbonation des réseaux de chaleur.



2 technologies possibles

**Échangeur fermé**  
L'échange de chaleur avec le sol s'effectue par l'intermédiaire de tubes en U à l'aide de capteurs verticaux.



**Échangeur ouvert**  
Prélève l'eau des nappes phréatiques par forage.

# Préserver notre patrimoine naturel

chiffres clés

4

réserves naturelles  
nationales en cours de  
création ou d'extension  
sur 11 existantes

6

sites emblématiques sont  
en cours de classement  
au titre du paysage sur  
208 sites classés existants



## Plan national d'actions lynx

**\_Expertise scientifique collective (MNH/OFB) sur la viabilité des populations de lynx en France à l'horizon de 100 ans.**

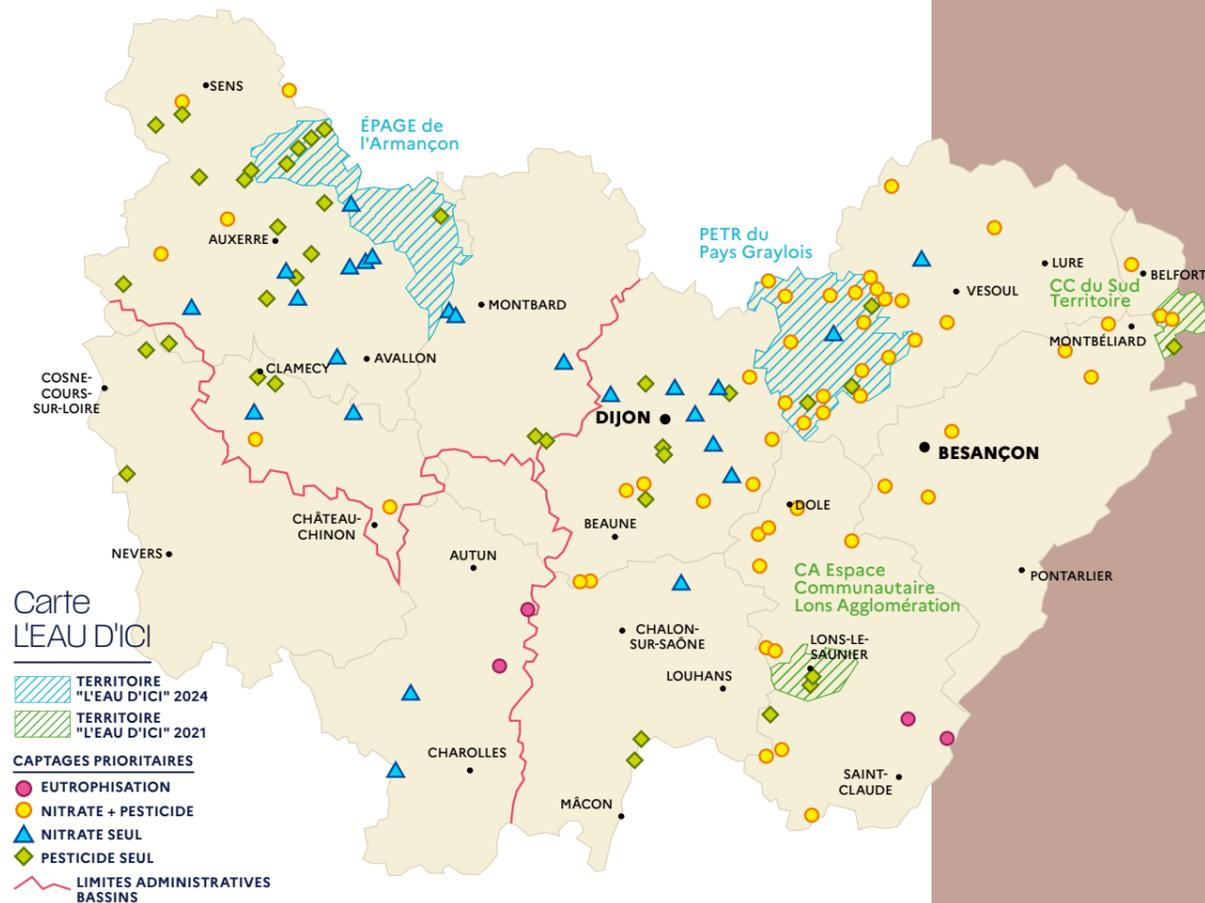
Les conclusions de cette étude ont été restituées aux membres du Comité de pilotage fin 2024. Le principal enseignement est que la dépression de consanguinité a un effet majeur sur le devenir de l'ensemble de la population de lynx présente en France, Suisse et Allemagne.

Pour éviter l'extinction à terme de cette population, l'étude formule plusieurs recommandations dont 3 stratégies indissociables de conservation : le rétablissement des connectivités, la lutte contre les destructions illégales et des opérations de translocation génétique d'individus.

Les résultats de cette étude très attendue seront présentés à l'ensemble des parties prenantes qui seront réunis sur chacun des 3 Massifs (Jura, Alpes, Vosges) en avril 2025.

## Appel à projet "L'Eau d'ici"

**\_ Dans le cadre du plan régional santé environnement, le département Eau et Milieux Aquatiques propose le dispositif "L'EAU D'ICI" aux collectivités de la région.** En lien avec l'ARS, cette démarche innovante cherche à reconquérir la qualité de l'eau impactée par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates) sur les captages prioritaires avec l'ensemble des acteurs locaux. Deux bureaux d'études spécialistes des sciences comportementales et du marketing territorial sont mis à disposition des territoires pour mener à bien ce projet. Le 22 mars 2024 pour la journée mondiale de l'eau, la DREAL a lancé l'appel à projet "L'EAU D'ICI". Les deux collectivités sélectionnées, le pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Graylois en Haute-Saône, et l'ÉPAGE de l'Armançon dans l'Yonne mettront en place ce dispositif sur leur territoire respectif en 2025 et 2026.



## Portrait

Victor F.

hydromètre

SBEP\_ Département hydrologie et hydrométrie

**- En quoi consiste le métier d'hydromètre ?**

L'hydrométrie, c'est la mesure des débits des cours d'eau.

Le métier d'hydromètre comprend des interventions de terrain mais aussi du travail de bureau. Chaque semaine nous partons en binôme effectuer des tournées sur des stations hydrométriques (qui mesurent en continu les hauteurs d'eau).

Les mesures de débit en rivière (le jaugeage), le contrôle et la maintenance des installations constituent le cœur de notre métier.

Au retour des tournées, les données brutes des mesures doivent être analysées et fiabilisées. Elles seront ensuite utilisées pour la construction et la correction des courbes de tarage (la relation entre la hauteur d'eau et son débit).

Nous sommes 14 hydromètres et intervenons sur un parc de 204 stations de mesures réparties sur tout le territoire.

**- À quoi servent les données collectées ?**

Elles alimentent les services de prévisions des crues et leur permettent d'émettre des bulletins d'information quotidiens de vigilance crues via le site internet vigicrues. En période d'étiage (plus bas niveau des eaux), elles permettent de rédiger des bulletins sécheresses à destination des DDT, pour d'éventuelles prises d'arrêtés.

**- Qu'est-ce qui te plaît dans ton travail ?**

L'acquisition et la production de données représentent l'un des premiers maillons d'une chaîne destinée à protéger les populations face au risque inondation. Ce fonctionnement en réseau et au service de tous présente un vrai intérêt pour moi. Travailler en grande autonomie sur un métier scientifique et technique correspond vraiment à mes attentes. C'est un métier exigeant, qui demande une grande disponibilité et une forte réactivité, en particulier lors des épisodes de crues. Les hydromètres se déplacent toute l'année, par tous les temps, souvent sur de longues distances, parfois en conditions difficiles. Ils interviennent également en astreinte, sur une sollicitation des services de prévision des crues, pour réaliser des jaugeages ou intervenir en cas d'incident sur le réseau de mesures.



# Agir pour la transition écologique et énergétique des territoires

chiffres clés

3 nouveaux parcs éoliens autorisés pour une puissance de 103 MW

43 projets de recyclage de friches avec 473 logements dont 225 sociaux

1894 logements sociaux programmés

210 M€ d'aides "Ma prime rénov" pour la rénovation de logement

Fonds vert **FRANCE NATION VERTE**  
Agir • Mobiliser • Accélérer

Le succès rencontré par le Fonds Vert s'est poursuivi en 2024. 440 projets ont été accompagnés financièrement au cours de l'année, à hauteur de 70,5 millions d'euros.

Les collectivités régionales ont déposé des dossiers, couvrant de larges domaines comme la mobilité, la prévention des risques, la gestion des biodéchets ou encore l'appui à l'ingénierie de projets.

La rénovation énergétique des bâtiments publics reste une mesure phare avec plus de 120 projets accompagnés.

Le recyclage foncier (friches tant urbaines que rurales) et la renaturation des villes et des villages ont également été deux mesures importantes, participant à la politique de sobriété foncière portée par le ministère.

La préservation de la biodiversité a aussi été financée à travers la restauration d'espaces naturels et la réduction des pressions sur la biodiversité. Enfin, la nouvelle mesure « Territoires d'industrie en transition écologique » a permis d'accompagner 9 projets d'investissement industriel portés par des entreprises implantées dans notre région, participant ainsi à la création d'emplois au plan local.

Ce dispositif, co-piloté par la DREAL et le SGAR, est mis en œuvre grâce à tout un réseau d'instructeurs répartis dans les DDT et les préfectures des départements de la région, ainsi que des référents thématiques pour chaque mesure au sein de la DREAL.



## Planification du réseau des EnR

Le raccordement au réseau électrique est aujourd'hui un enjeu majeur du développement des énergies renouvelables.

Le schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR) est un outil de planification à long terme du réseau électrique dans la région. Il permet notamment d'anticiper les travaux structurants de développement du réseau. Il est élaboré par RTE en accord avec les gestionnaires de réseau de distribution. Le préfet de région en fixe la capacité et en approuve la quote-part.

Notre région est parmi les premières à lancer la révision de ce schéma. Publié le 10 juillet 2024, un nouveau décret permet ainsi des révisions plus rapides et plus fréquentes tout en suivant un processus d'évolution continue. Dès la phase préalable, nous avons choisi d'étendre la concertation au niveau des collectivités locales lors de réunions départementales.

Cette phase permet de déterminer la dynamique locale, d'inclure les zones d'accélération des énergies renouvelables et les besoins de raccordement associés. Elle s'appuie notamment sur le recensement des intentions de projets et des estimations de puissances.

# Portrait

Claire D.

cheffe de département adjointe

STE\_ Département Habitat social et aménagement

- Quel est le rôle de la DREAL en matière de logement ?

Nous pilotons la politique de l'habitat tant dans le parc privé que public. Nous identifions les besoins et définissons les actions à mener pour y répondre (construction de logements sociaux, rénovation de logements existants, autonomie et lutte contre l'habitat indigne...) et gérons les moyens financiers qui y sont alloués. Nous travaillons conjointement avec les services de la DREETS à favoriser l'accès et le maintien dans le logement (prévention de l'expulsion et actions pour sortir de l'hébergement d'urgences ou même de la rue).

- Quels ont été les points marquants de l'année 2024 ?

Pour le parc privé, le niveau de budget inédit de l'ANAH allié à des aides très favorables ont amené à une forte hausse du nombre de demande de subventions des ménages notamment les plus vulnérables en matière de rénovation énergétique et d'autonomie. Le développement important du réseau des entreprises agréées "Mon accompagnateur rénov" a permis de conseiller et d'accompagner les ménages dans leurs démarches.

L'année 2024 a permis le renouvellement d'un cadre de contractualisations pour la mise en œuvre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) qui constitue un axe de travail stratégique pour la DREAL.

Pour le parc public, nous avons copiloté avec l'INSEE une étude sur la question de l'attribution des logements sociaux, et nous avons animé des réseaux métiers sur les résidences sociales avec les organismes gestionnaires de ces structures, les DDI et les fédérations de professionnels. Nous avons aussi été mobilisés sur le volet "Mieux se loger" de la COP puisque le logement est le 2<sup>e</sup> émetteur de GES au niveau régional.

- Qu'est-ce que ce poste t'apporte ?

Sa richesse est d'être à la convergence de réseaux professionnels très diversifiés (opérateurs du bâtiment, du social, financeurs...). Il s'inscrit autant sur des questions d'aménagement du territoire que sur des problématiques liées à l'économie, l'emploi ou l'insertion.



# COP

## Bourgogne-Franche-Comté en 2024



– La démarche de planification écologique lancée en décembre 2023 par une Conférence des Parties (COP) en région, présidée par Christophe Béchu, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires a constitué le lancement d'une année de travail partenarial régional intense.

L'objectif national est d'élaborer des feuilles de routes régionales pour planifier l'action des territoires d'ici à 2030 en faveur de la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et des ressources, mais aussi l'adaptation au changement climatique.

Les travaux sont divisés en 6 thèmes qui, assemblés, définissent l'ambition d'un « mieux vivre » pour chacun, dans un contexte de réchauffement planétaire dont les projections dépassent déjà celles des accords de Paris.

Notre région a pris le parti d'associer un maximum d'acteurs des territoires et de mettre en place un co-pilotage État-Région fort.

La démarche repose autant sur les administrations et institutionnels, que sur les élus, le monde économique et la société civile.

chiffres clés  
les conséquences du changement  
climatique en BFC

+2,6°C  
de température  
moyenne  
en été en 2025

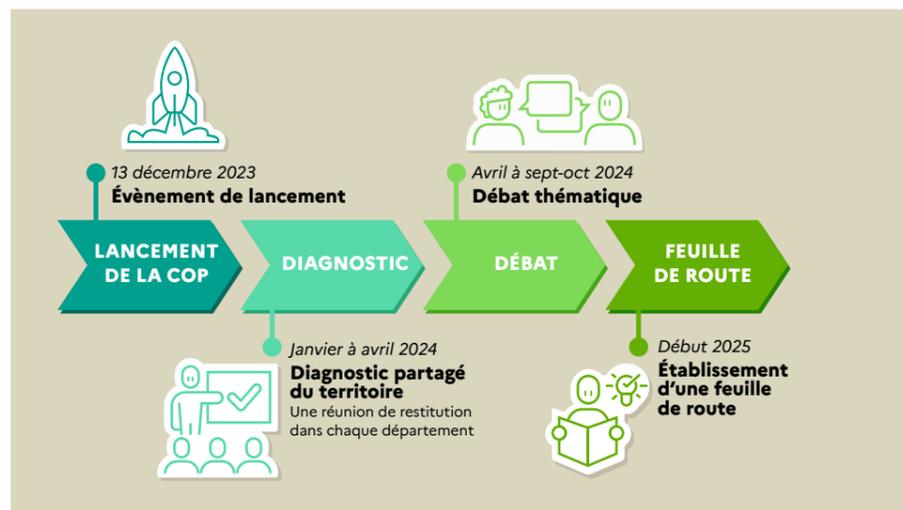
+17  
nuits tropicales  
par an en 2050

-9%  
de précipitations  
en été en 2050

Chacun est associé ou consulté aux différentes phases à travers un diagnostic (avec une enquête auprès des collectivités et restitution dans les départements) ainsi qu'à des débats thématiques eux-mêmes poursuivis sous forme d'ateliers délocalisés faisant émerger des propositions concrètes d'action. Plus d'une centaine de pistes d'action ont été récoltées.

La traduction de ces pistes en action a été réalisée dans le cadre de comités de rédactions thématiques partenariaux au sein desquels la DREAL a pris une part importante dans la concrétisation de la feuille de route. Celle-ci comporte au final 44 actions réparties sur les 6 thèmes initiaux, ainsi qu'un 7<sup>e</sup> intitulé « appui à la transition » qui regroupe les actions transversales à mener.

La proposition de feuille de route sera présentée à l'assemblée régionale début 2025. En parallèle, la DREAL finalisera le tableau de bord de suivi de la démarche, issu d'un important travail de coordination et de formulation d'indicateurs pour chacun des thèmes.



## Portrait

### Océane L.

Cheffe de projet planification écologique

Direction

#### - Ce qui t'a plu le plus dans ce projet ?

Tout était à construire, à inventer: la mobilisation à plusieurs échelles d'action, l'occasion de mettre en pratique des modes de travail encore inhabituels dans nos organisations, la création d'espaces de discussion pour d'autres sujets là où auparavant on était plus tenté de camper sur des positions ou tout simplement on n'avait pas le temps ou l'occasion de le faire.

Cette coopération a accéléré la convergence État/Région sur le sujet de la transition écologique, tant du point de vue des équipes de professionnels que des fonctions politiques.

En interne DREAL la création de l'équipe des référents, constitue un nouveau lieu collégial, espace d'échanges où l'on peut voir ensemble comment proposer et construire plutôt qu'arbitrer. C'est motivant, cela fait du bien, crée une dynamique, ce qui explique peut-être aussi l'engagement et l'énergie que chacun d'eux a mis dans le projet.

#### - Comment vois-tu l'année 2025 ?

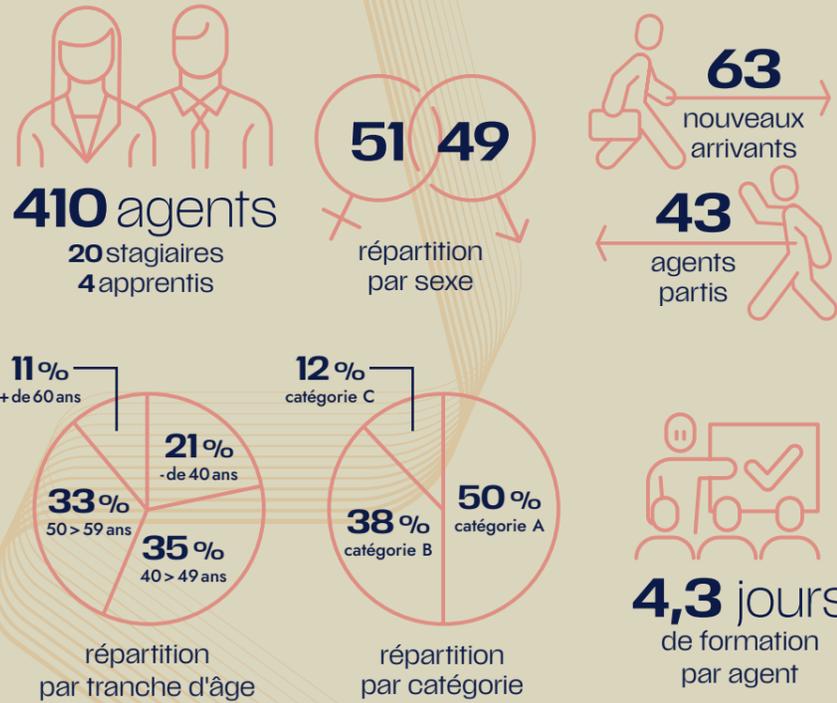
Le défi de l'an 2, c'est de maintenir la dynamique et la coopération, garder cette exigence de « faire ensemble », faire en sorte que ce travail partenarial, cette co-construction s'inscrive dans la durée, sur d'autres sujets, dans les relations au quotidien, y compris au sein de la Dreal.

#### - Qu'est-ce que ce poste t'apporte ?

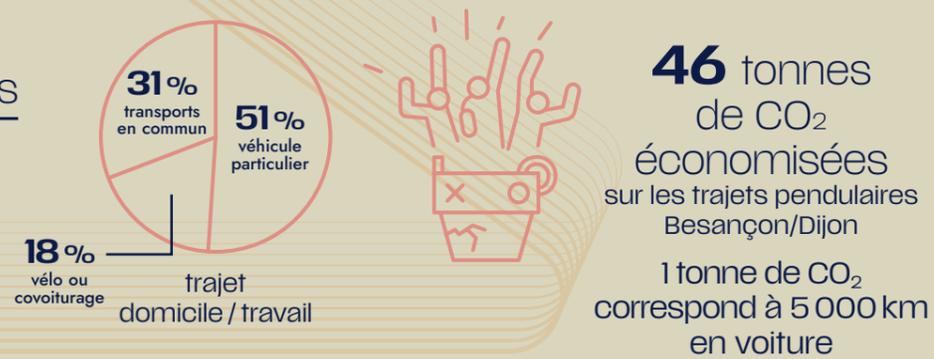
Ce projet répond à mon envie personnelle de faire vivre un sujet majeur pour notre société et les années à venir. Il s'agit de lui donner une place de choix, dans un contexte social anxieux. On a besoin d'avancer sur des sujets d'avenir, construire des possibles, les faire vivre ensemble. À ce titre je me sens à ma place au sein du ministère.



# Notre DREAL



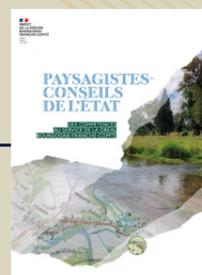
## Nos modes de déplacements



## Quelques publications



Atlas de cartes de synthèse à l'échelle régionale regroupées selon les modalités d'action de la planification écologique.



Brochure sur le rôle d'accompagnement des paysagistes-conseils de l'État.



Document de présentation de l'organisation du pôle contrôle des transports, des enjeux, du déroulement d'un contrôle et le bilan chiffré 2023.

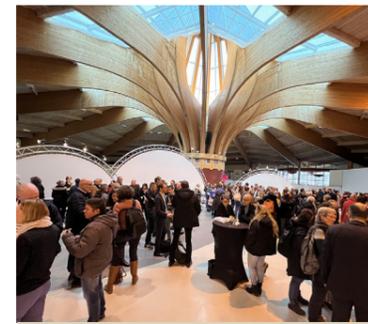


Plaquette de communication interne regroupant les bonnes pratiques pour mener une inspection ICPE.



Plaquette explicative de co-construction d'un projet de territoire intégré pour reconquérir la qualité de l'eau.

# Vie interne en images



**Janvier**  
Vœux de la DREAL



**Mars**  
La DREAL recrute aux journées de l'apprentissage de l'Université de Bourgogne



**Juin**  
Journée de cohésion



**Septembre**  
Challenge de la mobilité



**Octobre**  
Journée d'accueil des nouveaux arrivants



**Novembre**  
Exposition "nos agents ont du talent"



Publication éditée à l'occasion de l'inauguration de la requalification de l'entrée nord de l'agglomération bisontine.



Publication trimestrielle d'informations juridiques, bonnes pratiques et réflexes utiles à adopter pour garantir la sécurité juridique des actes et procédures.



Publication de sensibilisation à la prise en compte des espèces protégées dans les travaux d'infrastructures.



Publication trimestrielle recensant les événements et initiatives en cours en lien avec le climat et l'environnement sur la cité administrative Viotte.



Fiches de synthèse thématique des diagnostics de la COP régionale édités pour le site [www.cop-bfc-versdemain.fr](http://www.cop-bfc-versdemain.fr).

# Objectifs stratégiques 2025



Ainsi, **5 objectifs stratégiques** vont orienter notre action.

**Les objectifs stratégiques (OS) constituent, avec les processus qualité, le dispositif de pilotage et de management de la DREAL.**

Redéfinis annuellement, ces objectifs tiennent compte de l'actualité et de la conjoncture. Ils contribuent ainsi à mettre sous un pilotage projet, une thématique ou un enjeu qui nécessite une impulsion, un portage, ou un investissement particulier.

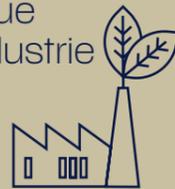
Pour cette année, la direction a souhaité choisir les OS parmi les actions prioritaires de la feuille de route régionale planification écologique pour la DREAL.

Il s'agit des actions sur lesquelles elle a le plus de volonté et de capacité à agir pour les concrétiser, et qui vont nécessiter un investissement spécifique, une coopération interservices et des partenariats externes.

La rénovation énergétique des logements



La décarbonation, la sobriété énergétique et hydrique dans l'industrie



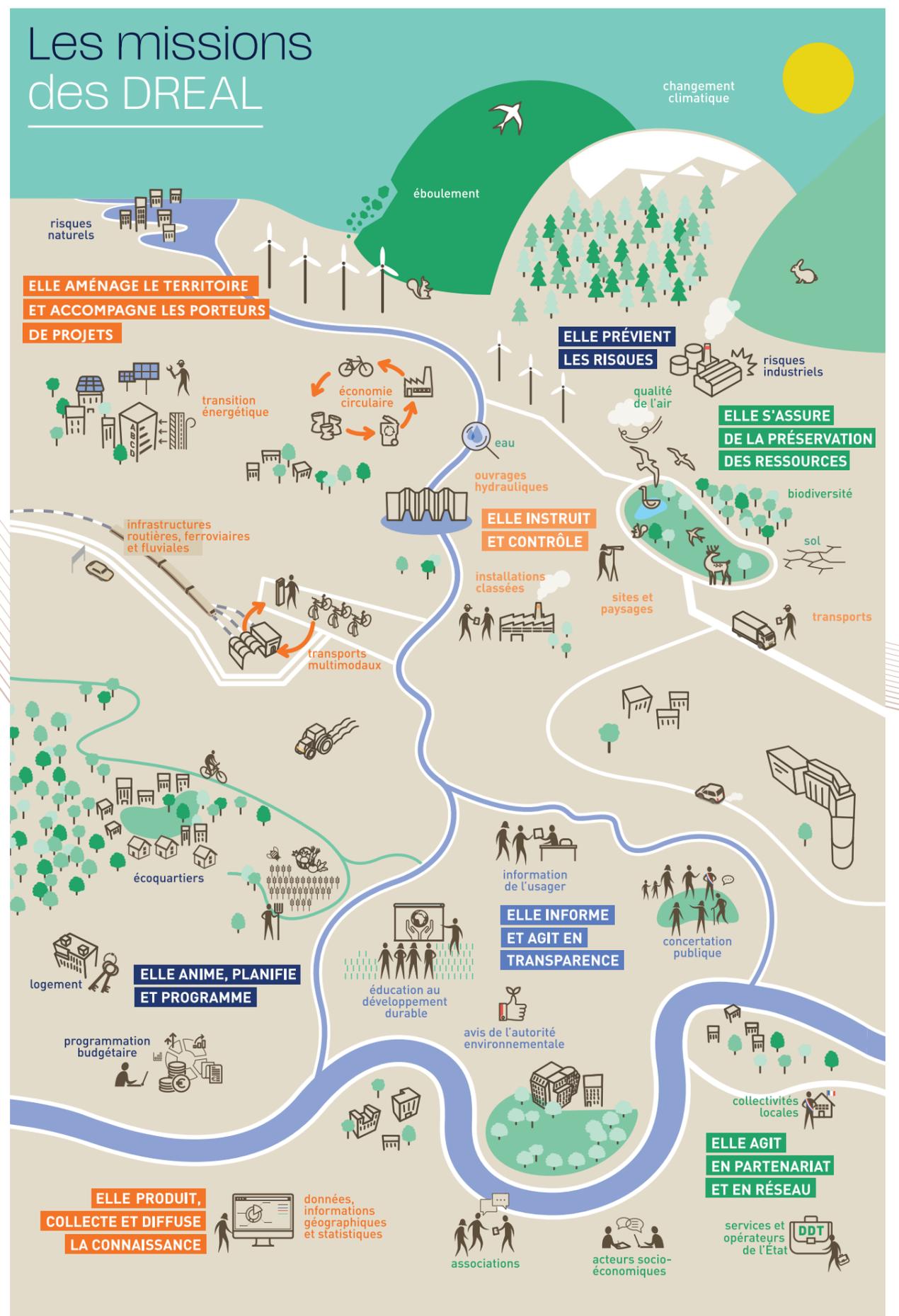
La planification écologique - adaptation au changement climatique



Les services de mobilité dans les SERM et dans la ruralité



La territorialisation de la Stratégie Nationale Biodiversité



## Sigles & acronymes

**ADEME**\_ agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie **ANAH**\_ agence nationale d'amélioration de l'habitat **ARS**\_ agence régionale de santé **BRGM**\_ bureau de recherches géologiques et minières **CEREMA**\_ centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement **CESER**\_ conseil économique, social et environnemental régional **COP**\_ conférence des Parties **CPER**\_ contrat de plan État-Région **DDI**\_ direction départementale interministérielle **DDT**\_ direction départementale des territoires **DREETS**\_ direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités **EnR**\_ énergies renouvelables **EPAGE**\_ établissement public d'aménagement et de gestion des eaux **EPCI**\_ établissement public de coopération intercommunale **FJT**\_ foyer de jeunes travailleurs **GES**\_ gaz à effet de serre **GMI**\_ géothermie de minime importance **ICPE**\_ installation classée pour la protection de l'environnement **INSEE**\_ institut national de la statistique et des études économiques **MNHN**\_ muséum national d'histoire naturelle **MPR**\_ ma prime rénov' **OFB**\_ office français de la biodiversité **PAR-Nitrate**\_ programme d'actions régional nitrate **PNA Lynx**\_ plan national d'actions du lynx boréal **PNR**\_ parc naturel régional **PRSE4**\_ 4<sup>e</sup> plan régional santé environnement **RCEA**\_ route centre europe atlantique **RTE**\_ réseau de transport d'électricité **S3REnR**\_ schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables **SERM**\_ services express régionaux métropolitains **SPC**\_ service de prévision des crues **SPRH**\_ service public de rénovation de l'habitat **URSSAF**\_ union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

